



Paris, le 16 Septembre 2015

PROJET « PLAQUES » PARIS 2015, ZONES DE MARCHÉ ET NOUVEAU SCHÉMA TERRITORIAL

UN SEUL OBJECTIF : CONCENTRER LES ACTIVITÉS POUR CASSER L'EMPLOI ET LE SERVICE PUBLIC

ÉDITO

Etrange rentrée, une fois de plus, où l'on assène sur les chaînes privées et les télé détenues par les patrons du CAC 40 que les salariés sont un coût, que les caisses des entreprises sont vides. Citons pourtant un seul chiffre : les dividendes versés aux actionnaires ont augmenté de 60% en 5 ans. On aimerait qu'il en soit de même pour les salaires...

Aujourd'hui, l'attention portée à tout ce qui unit les salariés doit être notre priorité. Là réside notre force. Evidemment, cela ne va pas de soi, quand tant de forces réactionnaires sont en mouvement : de la façon dont la démocratie a été écrasée et bâillonnée en Grèce à la façon dont Hollande et Macron déroulent avec zèle les réformes les plus rétrogrades, servant au passage grassement le CAC 40, les actionnaires et les banques tout en assénant à ceux qui produisent la richesse qu'il n'y pas d'autre choix que l'austérité, le gel des salaires et les plans sociaux. Via le CICE et toutes les aides aux entreprises, ce sont plus de 20 milliards d'euros qui ont été versé aux entreprises et à leurs actionnaires. Ces aides publiques devaient permettre la création d'emplois. A quoi avons-nous assisté ? A une augmentation du chômage et au gel des salaires, à la mise à mal des services publics, à la fermeture de certains services dans les hôpitaux... Alors donner de l'argent public aux entreprises privées, pour quel résultat, pour quel progrès social ? Pour les actionnaires, pour les marges du CAC 40, pour valider des plans sociaux ? Dans cette période tourmentée, l'urgence est d'agir. L'échange et le respect peuvent, plus qu'on ne le pense, enrichir les convictions, sans les figer, et favoriser des convergences qui stimulent des cohérences de pensée

et des solidarités d'action plus fortes. Car l'horizon ne se borne ni à la doxa économique libérale érigée en vérité absolue, ni à un avenir sans progrès social et émancipation humaine. Un réel processus de changement affronte toujours des obstacles, suppose des prises de risque, mais peut ouvrir des fenêtres insoupçonnées, essentielles pour inscrire, au-delà des commentaires arrogants sur l'impossibilité d'une alternative, au-delà d'un gouvernement qui trahit jour après jour tous les idéaux de la gauche, de nouveaux signes dans l'alphabet du futur.



En ce sens, les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires convient toutes les organisations syndicales et les organisations de jeunesse à faire du 8 octobre une grande journée de mobilisation pour des hausses de salaire, l'emploi, le service public et la protection sociale.

A Paris, la direction de La Poste a décidé unilatéralement de modifier son schéma d'organisation à Paris, tout cela sans consulter les postiers, ni les usagers et encore moins les élus. Le syndicat CGT des Postaux de Paris dénonce cette façon de procéder et de considérer ceux qui font vivre le service public et ceux qui doivent en bénéficier. Dès juin, la CGT a interpellé l'ensemble des organisations syndicales pour constituer une intersyndicale.

La CGT appelle l'ensemble des postiers à agir dans leurs services pour que TOUTES les organisations syndicales avancent ensemble, en portant les revendications des postiers et en cessant les divisions stériles et contre productives. TOUS les établissements parisiens sont concernés ainsi que tous les métiers (*distri, PPDC, PIC, bureaux de poste*). **L'enjeu ? L'avenir de nos métiers, de nos emplois et de nos conditions de travail.**

Quelles conséquences pour les postiers service par service ?

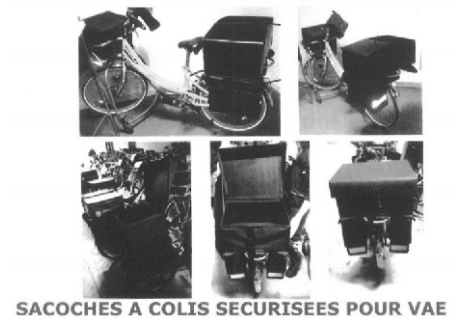
Dans les distri :

La pause méridienne bientôt généralisée à Paris ? L'idée force de La Poste est d'instaurer un maximum de tournées mixtes avec pause méridienne. Dans le but avoué de faire des facteurs à la fois des distributeurs tous objets (*courrier, colis, publicité non adressée*) et des vendeurs de services à valeur ajoutée, cela sans compensation financière !!! Dans le même temps, les travaux intérieurs seraient réalisés par de agents qui resteraient au bureau (*avec des horaires à 6h30*) et d'autres qui ne feraient que de la distribution et des travaux extérieurs (*avec des horaires en mixte et une pause méridienne non comprise dans le temps de travail*). Evidemment, avec dans le même temps des suppressions massives d'emploi, ce sont les conditions de travail qui vont se dégrader avec une charge de travail toujours plus importante.

ETUDE D'IMPACTS
PLAN D'ACTION RETENU SUITE A L'ANALYSE D'IMPACTS/MATERIELS



ETUDE D'IMPACTS
PLAN D'ACTION RETENU SUITE A L'ANALYSE D'IMPACTS/MATERIELS



Les nouveaux matériels donnent une idée de la quantité de courrier qu'il faudra emmener et... ramener

MIXTE : ATTENTION DANGER

La Poste s'appuie sur quelques demandes individuelles pour imposer des horaires mixtes et instaurer une coupure méridienne. Cela aura des conséquences sur la rémunération puisque la prise de service retardé supprime l'indemnité de collation soit l'équivalent de 400€. Cette organisation allongera également le temps passé hors du domicile et occasionnera une aggravation des conditions de transports car les prises de services retardés correspondront avec les heures d'affluence. Quant à la restauration, qui interrompra sa tournée pour revenir déjeuner ? D'autant que La Poste fait tout pour se débarrasser de la restauration collective.

Dans les PPDC : poly-activité et arrivée de la sous-traitance

Là aussi des changements très importants. Suppression et déménagement vers les PIC du parc machine (*l'activité de la NEC est d'ores et déjà partie sur la PIC Paris Sud quant aux machines de Villette elles risquent de partir en février/mars prochain sur la PIC Paris Nord*). Cette suppression programmée des activités est très inquiétante pour les personnels. Quelle activité va-t-on leur confier ? Du tri et de la préparation colis ?

Côté collecteur, le métier va changer : à la collecte va s'ajouter la remise de colis et de recommandés notamment en soirée avec des horaires qui pourraient évoluer et être plus tardifs. Plus d'activités donc mais toujours sans contreparties financières.

Dans le test mis en place à Paris 14 PDC et qui pourrait se généraliser à l'ensemble des établissements parisiens, l'arrivée de la sous-traitance est déjà programmée. Les « messageries » reviennent mais avec des agents qui ne sont plus fonctionnaires ou CDI. En contrats à durée déterminée, intérim, auto-entrepreneurs, c'est une main d'œuvre exploitable et corvéable à merci, payée au colis livré et licenciable à chaque instant, la modernité vue par Macron et Philippe Wahl en quelque sorte. La CGT demande la réintégration de toutes les activités postales avec embauche en CDI et sous convention collective de La Poste de tous ces sous-traitants.

Dans les PIC : Une concentration maximum au détriment de la proximité

Après les sites de Bobigny CT, Orly CT, Pontoise CT et Paris Charolais, c'est au tour de Créteil CT et de Goussainville PPDC de fermer. La PIC Paris Nord, en quelques années, a englobé le 93, le 95 et tous les arrondissements nord de Paris et la PIC Paris Sud, considéré comme la plus grande plateforme d'Europe a déjà englobé le 91 et maintenant le 94.

A Gonesse, les 4 premières TTF arriveront de Goussainville à partir de fin Octobre/début Novembre. Les autres TTF viendraient de Picardie et du Pas de Calais. Une 3^{ème} MTP pourrait arriver de Créteil en Janvier. D'autre part, le transfert de la totalité de l'oblitération effectuée à Villette est prévu en février/mars 2016. Toujours plus de machines, de trafic, mais avec quels emplois et dans quelles conditions de travail ? Surtout, l'organisation de La Poste devient aberrante et est particulièrement nocive pour l'environnement : ainsi, une lettre postée à Paris à destination de Paris effectuera 4 trajets Paris-Gonesse ou Wissous, tout cela en camion bien évidemment alors qu'elle pourrait être traitée sur Paris tout en étant distribuée plus rapidement.

La Poste a beau communiquer tout azimut sur le timbre vert, entre les trajets inutiles, l'abandon du ferroviaire et l'utilisation de sous-traitants (*qu'elle n'inclue pas dans son bilan d'émission de CO2*), elle est une bien mauvaise élève en matière d'environnement. A la veille de la COP 21, cela est du plus mauvais effet. D'autre part, elle n'inclue pas non plus le transport des agents qui pour beaucoup avait acheté un logement proche de leur lieu de travail. Avec la fermeture de leur centre, ce sont des dizaines de kilomètres en plus, des temps de transport rallongés pour aller travailler dans un autre département, sans que La Poste ne prenne d'ailleurs en charge l'intégralité des frais de transport...

Il nous faut imposer à La Poste le choix d'un service public de qualité et de proximité, seul choix d'avenir pour les postiers et le service public postal.

Dans les bureaux de poste

Un vaste plan de restructuration des bureaux de poste urbains est en cours. Déjà, La poste a fermé l'an dernier le bureau de Van Loo et transféré les activités courrier dans un Franprix. Désormais, c'est le bureau de Paris Montevideo qu'elle ferme avec là-aussi un transfert d'activités courrier dans un Franprix, les activités financières étant reprises par le bureau de Victor Hugo.

Le but inavoué de La poste est bien de transformer une partie des bureaux actuels en « *Relais poste* » dans des commerces, à la façon dont cela s'est fait en milieu rural, des structures sans services bancaires, sans confidentialité et... sans postiers.

Aujourd'hui, à Paris 96% des habitants se situent à moins de 500 mètres d'un bureau de poste. Il faut assurer et garantir l'existence de ce réseau en réimplantant des bureaux dans les nouveaux quartiers de la ville (*Bibliothèque dans le 13^{ème}, Bercy dans le 12^{ème}, Batignolles dans le 17^{ème}, ex entrepôts Mc Donald dans le 19^{ème}...*). Ce réseau de bureaux de poste qui assurent différents services est un atout considérable pour développer l'activité économique de La Poste et de l'ensemble des acteurs économiques de la capitale. Vouloir s'en débarrasser, c'est littéralement se tirer une balle dans le pied.



Bureau de Poste du futur ?

Réintégration de l'activité colis dans les PDC

La DSCC met en place un test sur Paris 14 pour la réintégration des Colis. Rappelons que les colis étaient traités avant 1995 par des postiers dans les centres de distribution (*les services de messagerie*). La création des ACP (*Agences Colis Poste*) avait entraîné la fermeture de ces services et l'explosion de la précarité et de la sous-traitance dans cette activité. Aujourd'hui, La Poste réintègre ce

trafic dans les distris et les PPDC mais cela se fait évidemment au détriment de l'emploi puisque dans le même temps 21 tournées colis vont être supprimées à l'agence Coliposte de Nanterre tout en aggravant les conditions de travail dans les centres parisiens (charge de travail supplémentaire). Enfin, cela acterait l'arrivée de la sous-traitance dans nos services pour dans un premier temps traiter le colis puis dans un deuxième temps le courrier. La CGT appelle les personnels à la plus grande vigilance et exige l'embauche des sous-traitants en CDI et sous convention collective. Pas une seule boîte de sous-traitance ne doit mettre les pieds dans nos établissements car il en va de notre avenir. Des postiers et des emplois supplémentaires : OUI, de la sous-traitance et des emplois en moins : NON !

**LE 8 OCTOBRE, TOUS ENSEMBLE, PAR LA GRÈVE,
DANS LA MANIFESTATION, EXIGEONS UN AUTRE AVENIR
POUR LES POSTIERS, DE MEILLEURS SALAIRES,
de meilleures conditions de travail,
une réduction du temps de travail pour créer des emplois,
combattre et réduire le chômage.**

**Agissons pour développer les investissements et relancer l'activité
économique en tenant compte des impératifs écologiques
Agissons pour conforter et promouvoir le service public**

FACE À UNE ATTAQUE GLOBALE, LA RÉACTION DOIT ÊTRE GLOBALE !

Ensemble, dans tous les services de La Poste à Paris, mobilisons-nous pour :

Au courrier :

- ⇒ 2.1 grade de base
- ⇒ Distribution du courrier le matin et avant 13h00
- ⇒ Maintien des agents en PPDC sur leur site
- ⇒ Pas de coupure méridienne et pas de mixte
- ⇒ Equilibre travaux intérieurs/travaux extérieurs
- ⇒ 1 tournée = 1 facteur
- ⇒ Création de lignes dédiées au colis avec intégration sous statut des sous-traitants



Au Réseau :

- ⇒ Maintien de tous les bureaux de poste et de toutes les activités
- ⇒ Réouverture du bureau de poste de Van Loo
- ⇒ Implantation de bureaux de poste dans les quartiers en développement
- ⇒ Arrêt d'ESCI

Et dans tous les métiers :

- ⇒ L'arrêt immédiat de toutes les restructurations
- ⇒ Volant de remplacement à 25% des effectifs
- ⇒ Le recrutement immédiat de tous les apprentis, contrat pros, CDD, contrats d'avenir, intérimaires et sous-traitants
- ⇒ Le comblement de tous les postes vacants
- ⇒ La prise en charge intégrale des frais de transport par l'employeur